

# FLASH INFOS SPECIAL MULSANNE

# 2020

En cas d'incident, vous pouvez contacter le numéro d'astreinte des élus au 06 78 66 45 97.

**Face à l'urgence de la crise sanitaire, la cellule de crise de la commune de Mulsanne a été activée le 16 mars 2020 comme le prévoit son Plan Communal de Sauvegarde. Certaines mesures ont donc été prises en fonctions des données gouvernementales et de l'évolution de cette crise.**

## **MESURES PRISES PENDANT LE CONFINEMENT**

### **Informations générales :**

- ◆ **Prêt du logement d'urgence pour un professionnel de santé** venu en renfort à la Maison d'Accueil Spécialisée.
- ◆ **Les bâtiments communaux sont fermés ainsi que certains lieux publics** (square Bentley, terrasses du Pontvillain, stade rose, le boulodrome, le gymnase, le tennis, le foot, salle Condorcet, le mille club, la salle des fêtes et certaines aires de jeux). Les tournées de salubrité et la veille technique des bâtiments communaux ont été organisées. (Coupure eau chaude, chauffage en hors gel...).
- ◆ **La circulation en forêt est interdite depuis le 20 mars** par arrêté Préfectoral.
- ◆ **Fermeture de la déchetterie.** Réouverture le 27 avril uniquement pour les déchets verts avec mise en place d'un sens de circulation en présence d'agents municipaux et d'élus.
- ◆ **Travaux du centre Simone Signoret suspendus,** reprise échelonnée à partir du 4 mai.
- ◆ **Marché laissé ouvert** après demande de dérogation auprès de la préfecture et accord reçu. Mise en place de sens de circulation pour respecter les gestes barrières avec présence d'agents municipaux et élus.
- ◆ **Les loyers communaux des locaux commerciaux et de la MAM ont été annulés pour mars et avril** afin de soutenir ces commerces et services.
- ◆ **Annulation des rassemblements pour les commémorations** mais dépôt de gerbe le 8 Mai.
- ◆ **Le réseau des Voisins Vigilants** rappelle les consignes sanitaires et fait remonter les informations sur les personnes éventuellement en difficulté ou les demandes de livraisons de courses.
- ◆ **Le département a mis en place le service médiabox** (médiathèque numérique), gratuit jusqu'au 15 mai.

### **Services municipaux :**

- ◆ **Fermeture physique des services municipaux mais permanence téléphonique** assurée tous les jours. Le suivi administratif des affaires courantes a été assuré ainsi que le paiement des factures de nos fournisseurs. Élu d'astreinte toujours joignable en cas d'urgence.
- ◆ **Les mariages et parrainages civils sont annulés.**
- ◆ **La Bibliothèque, la halte-garderie et le RAMPE** sont fermés jusqu'à nouvel ordre.
- ◆ **Contact avec les associations mulsannaises par le service communication** pour prendre des nouvelles et conserver le lien social.
- ◆ **Banque alimentaire :** Distribution de colis alimentaires aux bénéficiaires de la banque alimentaire dans le cadre du partenariat actif avec Carrefour Market. Quelques portages réguliers à domicile.
- ◆ **Mise en place de mesures d'accompagnement pour les personnes âgées de plus de 70 ans identifier par nos services et les personnes fragiles :** appels téléphoniques par les agents municipaux.
- ◆ Mise en place d'un registre de personnes vulnérables.
- ◆ **Prêt de matériel** à l'Établissement d'Hébergement Pour Personnes Agées Dépendantes « l'Orée des Pins » et à la Maison d'Accueil Spécialisée « Les Mélisses ».

### **Écoles :**

- ◆ **Fermeture des écoles** avec maintien du suivi des apprentissages par les instituteurs via l'informatique. Prêt gratuit par la municipalité d'ordinateurs portables pour les enfants non équipés à leur domicile.
- ◆ **Organisation de l'accueil à Flora Tristan des enfants du personnel soignant.** Mise en place du personnel communal pour assurer le périscolaire (7h30 / temps de midi / 18h00). Sur le temps scolaire, l'accueil est assuré par les enseignants.

### **Associations, commerçants et artisans :**

- ◆ **Chaîne solidaire activée depuis le 16 mars avec la totalité des associations à caractère social et humanitaire de Mulsanne :** Secours Catholique, Secours Populaire, Générations Mouvements, UNC/AFN, le bureau du Comité des Fêtes.
- ◆ **Mise en place d'un atelier « couture »** via la Section Couture de l'ALMC pour réaliser des sur-blouses pour différents cabinets infirmiers des villages voisins (12 surblouses ont été confectionnées), commande de l'hôpital du Mans en cours de réalisation (une quarantaine). Le groupe compte maintenant une quinzaine de personnes.
- ◆ **L'Établissement d'Enseignement Artistique est fermé** mais l'équipe pédagogique continue autant que possible le travail à distance avec les élèves et poursuit également le travail en partenariat avec l'éducation nationale pour les interventions en milieu scolaire.
- ◆ **Le don du sang** a été assuré par l'ASSME le 22 avril.



**Tél. : 02 43 39 13 39**  
**Fax : 02 43 39 13 33**  
**contact@mulsanne.fr**  
**www.mulsanne.fr**



# À PARTIR DU 11 MAI 2020

## Informations générales :

- ◆ **Les bâtiments communaux restent fermés** à l'exception de la mairie, des ateliers, des écoles et de la restauration scolaire qui ouvrent avec des accès réglementés.
- ◆ **Circulation en forêt** : attente validation de la Préfecture pour les piétons, interdiction pour les véhicules.
- ◆ **Déchetterie** : ouverture pour tous les déchets en cours d'étude avec ouverture des circuits de traitement. La date sera communiquée via le site internet de la commune ainsi que la page facebook « ville de mulsanne ».
- ◆ **Espaces verts** : une modification de fréquence de leur entretien sera étudiée. Du fait de la crise sanitaire, **il n'y aura pas de recrutement pour les jobs d'été.**
- ◆ **Manifestations** :
  - Les visites de quartiers reprendront au mieux en septembre.
  - Le concert du vendredi 12 juin au soir des 24h est annulé.
  - Le feu d'artifices du 14 juillet tiré normalement à Ruaudin sera très certainement annulé.
- ◆ **Masques** :

**Les élus municipaux ont commandé des masques en tissu** à destination des mulsannais et à raison de deux masques par foyer. Ils sont distribués à domicile. Dans cette enveloppe, vous y trouverez ces deux masques ainsi qu'une notice d'explication.

- **ATTENTION les masques n'empêchent pas le respect des gestes barrières :**
- **Se laver les mains très régulièrement.**
- **Saluer sans se serrer la main et ne pas s'embrasser.**
- **Respecter la distanciation (minimum 1m entre chaque personne).**
- **Limiter ses déplacements.**

## Services municipaux :

- ◆ **La mairie réouvrira le 11 mai au public avec un parcours administré défini :**

Après le sas d'entrée, une solution hydroalcoolique sera installée pour que toutes les personnes entrant en mairie fassent une friction. Le port du masque sera fortement recommandé pour les administrés et obligatoire pour les agents municipaux.

L'accueil sera scindé en deux zones :

- La première zone pour le service accueil / état civil.
- La seconde zone pour le multi services.

Aucun accès aux espaces services pour les usagers ne sera autorisé afin de préserver les espaces de travail des agents. **Les USAGERS sont invités à prendre rendez-vous avant d'être reçus** sauf pour le service à la population. L'échange avec les usagers se fera dans la zone multi services à l'accueil.

**Pour le service Communication**, les associations ainsi que les usagers voulant des informations sur les différentes salles, manifestations... ou souhaitant déposer des articles pour les prochains flashs infos, bulletins municipaux seront reçus à l'entrée du service et **uniquement sur rendez-vous.**

A l'accueil et au service Communication des plexiglass seront installés pour permettre la protection des agents, des usagers et conserver une distanciation.

Rappel des horaires de la mairie :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h45 à 12h15 et de 15h à 17h30

Mercredi : 8h45 à 12h15

Samedi : 9h à 12h

En cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de la mairie, l'élu d'astreinte est joignable au 06 78 66 45 97

- ◆ **Enfance et jeunesse** : Il n'y aura pas de camps cet été, en revanche la municipalité étudie la possibilité d'ouvrir l'ALSH.
- ◆ **La Bibliothèque, la halte-garderie et le RAMPE** restent fermés jusqu'à nouvel ordre.
- ◆ **Poursuite des mesures d'accompagnement pour les personnes âgées de plus de 70 ans et les personnes fragiles.**

## Écoles :

- ◆ **Ouverture des écoles à partir du mardi 12 mai 2020** : seules les classes de Grandes Sections, CP et CM2 seront ouvertes à raison de 10 élèves par classe avec respect des mesures barrières. (Lavage des mains, distance entre les bureaux, port de masques pour les adultes...). Il n'y aura pas de bus de ramassage pour les écoles.

## Associations, commerçants et artisans :

- ◆ **Le marché se tiendra le mardi et le samedi** avec le maintien de la mise en place du sens de circulation pour respecter les gestes barrières. Un élu sera présent pour répondre aux questions des mulsannais.
- ◆ **L'EEA restera fermé jusque fin juin.**

**Nous invitons tous les mulsannais à se rendre sur le site internet de la commune ou la page Facebook «ville de Mulsanne» afin de suivre l'évolution des mesures mise en place face à la crise sanitaire.**

